



Date de génération de ce justificatif : 03/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KANDI – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 3 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



KANDI Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : Zone Commerciale Leclerc – 34 rue de Saint-Suliac – La Coulebart – 22100 Dinan Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : KANDI Siège : Zone Commerciale Leclerc – 34 rue de Saint-Suliac – La Coulebart – 22100 Dinan Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : La Société a pour objet : – L'exploitation de tout fonds de commerce de vente au détail de vêtements, prêt-à-porter, chaussures, de linge de maison, accessoires de mode et articles textiles pour toute la famille ; – L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation, sous toutes leurs formes, y compris par voie électronique (e-commerce), de tous produits et articles se rattachant à l'habillement et à l'équipement de la personne ; – Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; – La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société JJF, SARL au capital de 781 770 euros, dont le siège social est ZA de l'Huilerie – 29 rue de la Motte – 53100 Mayenne, immatriculée au RCS de Laval sous le numéro 751 736 513, représentée par M. Frédéric LE REGENT, Gérant Directeur général : la société LG2, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 5 impasse Eva Lallemant – 53000 Laval, immatriculée au RCS de Laval sous le numéro 879 905 875, représentée par Mme Marie-Hélène GUILLOTEAU, Gérante La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo. Pour avis. Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)